



“ Dans le cadre de la lutte contre les inondations et les ruissellements, le Syndicat a mis en place deux barrages qui nécessitaient d’être complétés par des aménagements d’hydraulique douce.

L’opération de concertation entre les divers acteurs a permis d’aménager le territoire d’amont en aval, de façon globale. Les intérêts de ce type d’action sont multiples, et nous espérons qu’il favorisera le renouvellement d’actions similaires.”

Jacques THELU

Président du Syndicat des Bassins Versants Saône,
Vienne et Scie

“ Pour les exploitants - chasseurs fortement concernés par l’érosion des sols et le ruissellement des eaux de pluie, il est rapidement apparu nécessaire de coupler ces enjeux à l’aménagement cynégétique du territoire. Après deux années de travaux, les résultats obtenus en termes d’aménagements du territoire agricole étaient spectaculaires. L’habitat de la faune de plaine s’est nettement amélioré, la biodiversité y est favorisée.”

Alain DURAND

Président de la Fédération Départementale des
Chasseurs de Seine-Maritime



Une gestion concertée des ruissellements

Sur les communes de Longueuil et Quiberville

→ Fascine

Constituée d'un assemblage de fagots de saule entre des pieux, cette fascine de 45m de longueur permet d'empêcher une ravine de se former en aval. Elle est associée à une bande enherbée. À terme, la fascine deviendra une haie.

→ Haie

D'une longueur de 72m, implantée sur 2 rangs d'une vingtaine d'essences locales, son paillage naturel et sa densité en garantissent l'efficacité.

→ Bande enherbée

D'une surface de 0,7 ha, elle permet de sécuriser la zone où se formait une ravine et d'étaler les ruissellements sur une plus grande largeur.

→ Quiberville village

→ Fossé-talus

Sa restauration permet de canaliser environ 350 m³ d'eau ruisselée. Il est connecté à un fossé à redents permettant de canaliser les eaux sans les accélérer (les redents jouent le rôle de ralentisseur).



Une démarche en concertation

Le projet Terre Eau Faune a vu le jour grâce à la concertation entre les divers acteurs locaux et au volontariat des agriculteurs.

Il consiste à mettre en valeur les aménagements du territoire à travers deux parcours pédestres.

Des aménagements cynégétiques avaient déjà été mis en place depuis 15 ans par les agriculteurs chasseurs. Progressivement la gestion des ruissellements a été intégrée à la réflexion.

Des aménagements d'hydraulique douce complètent l'organisation du territoire. Associés aux barrages, ils participent à la protection des personnes et des biens et améliorent la gestion des inondations.

Tous les aménagements du territoire sont nécessaires et complémentaires et ont une action envers la protection des sols, la préservation de l'eau et la biodiversité.

“ La lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols reste une vraie priorité en Seine-Maritime. Depuis de nombreuses années, la Chambre d'agriculture et les exploitants agricoles se mobilisent pour limiter ces problèmes. En effet, l'érosion touche l'agriculteur

au niveau de son outil de travail : le sol. De son côté, la Chambre d'Agriculture a toujours souhaité travailler en concertation avec les partenaires locaux concernés dans un souci de mutualisation des moyens pour une plus grande efficacité ”

François FIHUE

Président la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime



➔ Captage eau potable

Situé sur la partie aval du bassin versant, ses périmètres de protection recourent ce territoire. La présence de points d'infiltration le rend vulnérable aux phénomènes de pollutions ponctuelles et à la turbidité. Il nécessite donc d'être protégé.

➔ Habitations

➔ Barrages

Deux ouvrages de ralentissement dynamique permettent de gérer 8300 m³ d'eau ruisselée et protéger ainsi les personnes et les biens situés en aval depuis 2002. Leur fonctionnement n'est optimal qu'en présence des aménagements d'hydraulique douce qui permettent de limiter les apports de terre

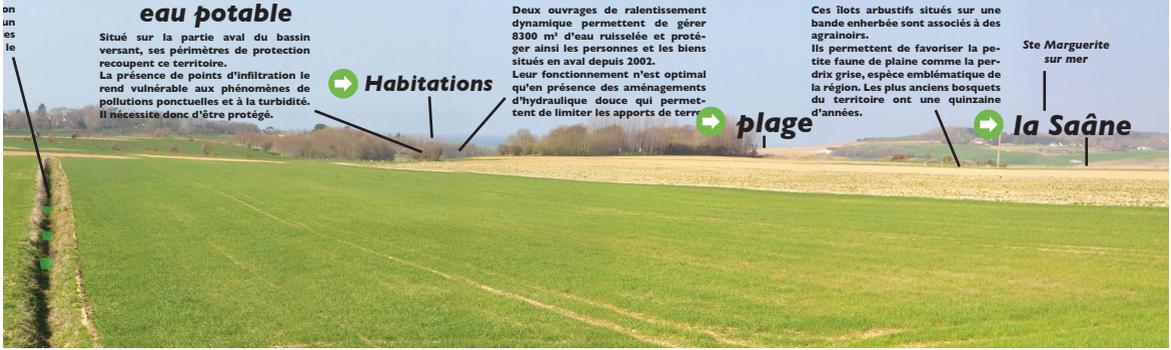
➔ Bosquets

Ces îlots arbustifs situés sur une bande enherbée sont associés à des agralnoirs. Ils permettent de favoriser la petite faune de plaine comme la perdrix grise, espèce emblématique de la région. Les plus anciens bosquets du territoire ont une quinzaine d'années.

Ste Marguerite sur mer

➔ plage

➔ la Saône



Des pratiques Agricoles adaptées

La nature des sols limoneux du Pays de Caux les rend très sensibles à l'érosion et aux ruissellements.

Les ruissellements présentent un risque pour les habitations, la voirie, le captage d'eau potable... situés en aval (risque d'inondation).

Il était donc nécessaire d'aménager de façon globale le territoire, en concertation avec les acteurs locaux et avec la participation des agriculteurs volontaires, gestionnaires de leur territoire.



La ressource en eau préservée

Ralentir et infiltrer l'eau participe à améliorer sa qualité.

Les aménagements végétaux forment des barrières naturelles aux polluants pouvant être transportés dans les ruissellements et protègent le captage d'eau potable de Quiberville.

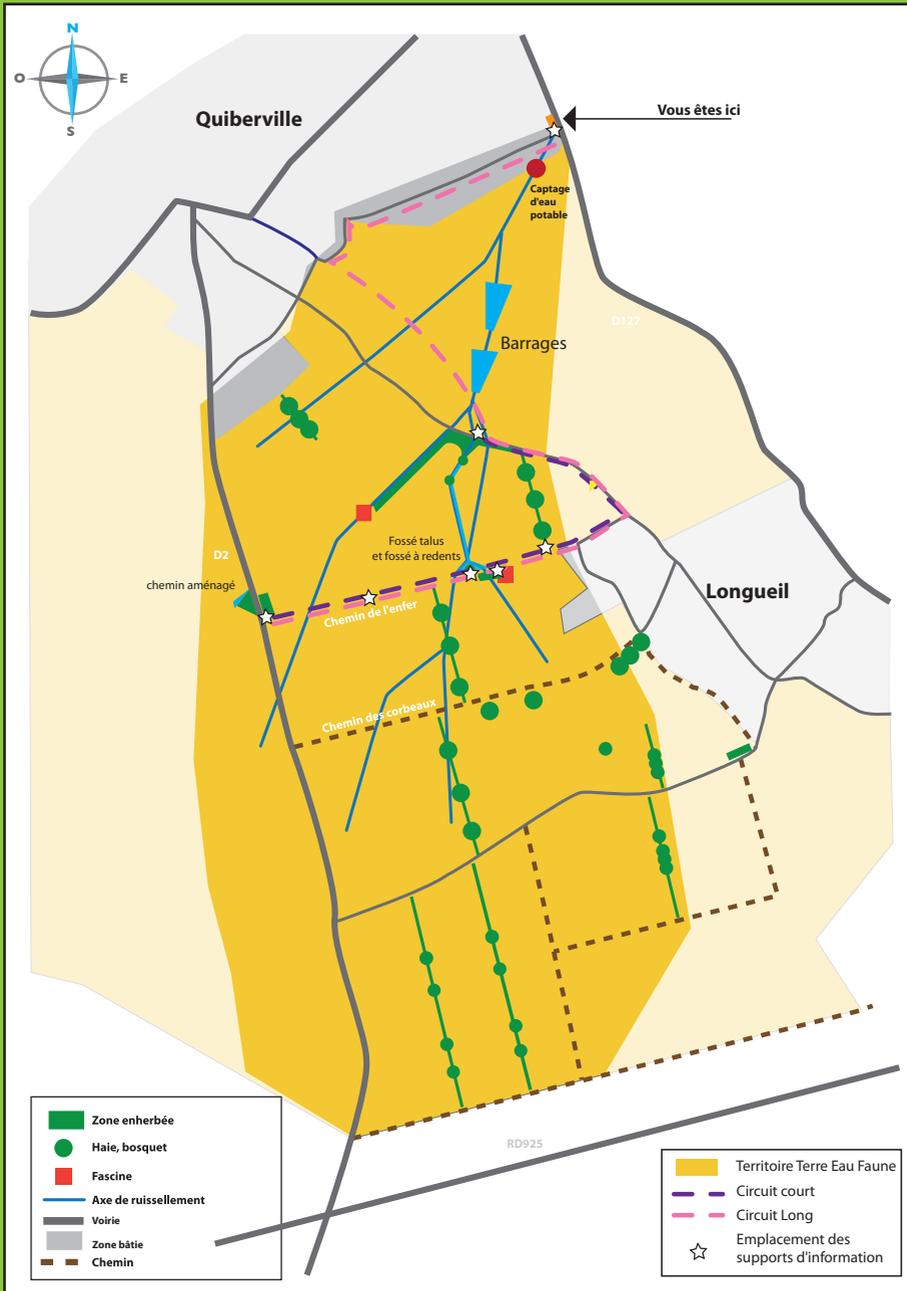


Favoriser la Biodiversité

Sur le territoire, les agriculteurs ont aménagé leur plaine depuis une quinzaine d'années de façon à favoriser la petite faune telle que le faisane et la perdrix grise.

Les aménagements d'hydraulique douce recréent des milieux favorables à la biodiversité.





© AAZ Consultants - DIEPPE - Novembre 2012 - Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Syndicat des Bassins Versants Saône, Vienne et Scie
 11 Route de Dieppe - 76730 BACQUEVILLE EN CAUX
 Tél. 02 35 04 49 92 - synd.bas.ver.saane.scie@wanadoo.fr

